

Nom commercial: Ascorbylis palmitas cosmetic

Numéro de la matière: 760782

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.12.2024

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 24.12.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Ascorbylis palmitas cosmetic

N° d'article

76078200

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique, industrie agro-alimentaire, analytique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement ***

Attention

Mentions de danger ***

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence ***

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom commercial: Ascorbylis palmitas cosmetic

Numéro de la matière: 760782

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.12.2024

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 24.12.24

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Poids moléculaire

Valeur 414.54 g/mol

Composants dangereux ***

6-O-palmitoylascorbic acid

No. CAS 137-66-6

No. EINECS 205-305-4

Concentration >= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Oculiste. Enlever les lentilles de contact

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Conduire chez le médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau, Mousse, Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre

Moyens d'extinction non-appropriés

pas de restrictions concernant les agents d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); Le produit est combustible. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

Nom commercial: Ascorbylis palmitas cosmetic

Numéro de la matière: 760782

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.12.2024

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 24.12.24

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter d'inhaler les poussières. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Accueillir à sec. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Nettoyer. Eviter le dégagement de poussières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Ne pas inhaller les poussières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Classes de stockage

Classe de stockage (Suisse)	11/13	Autres substances dangereuses solides classées/étiquetées dangereuses
Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol. Filtre à particules P2; EN 143

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.11

Temps de pénétration 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Nom commercial: Ascorbylis palmitas cosmetic

Numéro de la matière: 760782

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.12.2024

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 24.12.24

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques *****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière** solide**Couleur** blanc**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur > 250 °C

Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

température de décomposition ***

Remarque N'est disponible

valeur pH

Remarque N'est disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)log Pow > 6.5
température 30 °C**Pression de vapeur**

Remarque N'est disponible

Densité et/ou densité relativeValeur 1.184 g/cm³
température 23 °C**9.2. Autres informations****La limite de l'odeur**

Remarque N'est disponible

HydrosolubilitéValeur 0.00003 g/l
température 25 °C
Remarque insoluble**Masse volumique apparente**

Valeur env. 180 kg/m³

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

L'accumulation de poussière fine peut, en présence d'air, présenter un danger d'explosion.

10.2. Stabilité chimique

Protéger de l'action de la lumière.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agents d'oxydation

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

Nom commercial: Ascorbylis palmitas cosmetic

Numéro de la matière: 760782

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.12.2024

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 24.12.24

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone, Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques ***

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	rat	
DL50	> 10000	mg/kg

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	souris	
DL50	25000	mg/kg

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	mammifère, espèce indéterminée	
DL50	> 4000	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	cobaye	
DL50	> 3000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

6-O-palmitoylascorbic acid

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	lapin	
évaluation	légèrement irritant	

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	Être humain	
évaluation	Non irritant	
méthode	OECD 439	

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	lapin	
évaluation	irritant	
méthode	Technique de Draize	

6-O-palmitoylascorbic acid

évaluation	irritant	
méthode	OECD 429	

Sensibilisation (Composants)

6-O-palmitoylascorbic acid

Espèces	souris	
évaluation	non sensibilisant	
méthode	OECD 429	

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)

6-O-palmitoylascorbic acid

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Nom commercial: Ascorbylis palmitas cosmetic

Numéro de la matière: 760782

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.12.2024

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 24.12.24

Mutagénicité (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque négatif

6-O-palmitoylascorbic acidEspèces Escherichia coli
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
méthode OECD 471**6-O-palmitoylascorbic acid**Espèces Salmonella typhimurium
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
méthode OECD 471**Toxicité reproductrice (Composants)****6-O-palmitoylascorbic acid**

évaluation Aucun effets négatifs

Cancérogénicité (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque négatif

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****6-O-palmitoylascorbic acid**Espèces Salmo gairdneri
CL 50 51 mg/l
Durée d'exposition 96 h**Toxicité pour les daphnies (Composants)****6-O-palmitoylascorbic acid**Espèces Daphnia magna
CE50 > 100 mg/l
Durée d'exposition 48 h
méthode OCDE 202**Toxicité pour les algues (Composants)****6-O-palmitoylascorbic acid**Espèces Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 > 100 mg/l
Durée d'exposition 72 h
méthode OCDE 201**Toxicité pour les bactéries (Composants)****6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité

Nom commercial: Ascorbylis palmitas cosmetic

Numéro de la matière: 760782

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.12.2024

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 24.12.24

Indications générales

Les données font référence à la composante principale

Elimination physico-chimique (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Remarque Aucun données connues.

Biodégradabilité (Composants)**6-O-palmitoylascorbic acid**

Valeur 48 %

Durée de l'essai 28 d

évaluation généralement biodégradable, satisfait les critères
méthode OECD 302 C**6-O-palmitoylascorbic acid**

Valeur 93 %

Durée de l'essai 28 d

évaluation Facilement biodégradable
méthode OECD 301 B**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Indications générales**

Les données font référence à la composante principale

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)log Pow > 6.5
température 30 °C**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Indications générales**

N'est disponible

Résultats des évaluations PBT et vPvB ***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes**Indications générales**

Les données font référence à la composante principale

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Ascorbylis palmitas cosmetic

Numéro de la matière: 760782

Version: 2 / CH

Date de révision: 24.12.2024

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 24.12.24

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 1
Remarque	Auto-évaluation

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
------	--

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
--------------	----------------------------------

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.